

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 14 mars 2011, à compter de 19H30 à la salle du conseil municipal au 70, 12<sup>e</sup> Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Yvon Forget, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
Mario Léonard, conseiller

Normand Bélanger, directeur général

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

**36-03-11**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le Directeur général.

ADOPTÉE

**37-03-11**

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2011**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 14 février 2011, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le Directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 février 2011 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

### **CORRESPONDANCE**

Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT),  
Accusé de réception de la politique de gestion contractuelle ainsi que le relevé des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus de la Municipalité de Ferme-Neuve.

38-03-11

**SUBVENTIONS AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF 2011**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** les organismes suivants reçoivent leur subvention 2011

École Polyvalente St-Joseph	300\$
Centre Christ-Roi	300\$
Club Quad Village HL	2000\$
Déjeuner des pompiers de F-N	100\$
Club Richelieu de Ferme-Neuve	500\$
Albatros Mont-Laurier	100\$

ADOPTÉE

39-03-11

**AUTORISATION DE DÉPENSES « LAC-À-L'ÉPAULE DE LA MRCAL »**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le conseil municipal autorise la dépense pour l'inscription et les frais de séjours de monsieur Gilbert Pilote, Maire, pour les 8,9 et 10 avril prochain à la Pourvoirie le Rabaska dans le cadre d'un Lac-à-l'Épaule organisé par la MRC d'Antoine-Labelle.

**QUE** le montant de 280.00\$ soit réservé à cette fin.

ADOPTÉE

40 -03-11

**AVANCE DE FONDS DE L'O.M.H. DE FERME-NEUVE**

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le Directeur général soit autorisé à verser une avance de fond pour 2011, à l'Office Municipal d'Habitation de Ferme-Neuve au montant de 10,000\$.

ADOPTÉE

41-03-11

**AUTORISATION DE DÉPENSES, VISITE D'UNE DÉLÉGATION FRANÇAISE AU WINDIGO**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le conseil municipal entérine la dépense effectuée par monsieur Gilbert Pilote, Maire, pour les frais reliés au dîner du 23 février 2011 au restaurant « Les Berges du Windigo ». Tel qu'entendu avec la Ville de Mont-Laurier, cette facture sera payable à raison de 50% par chacune des municipalités, soit la somme de 282.99\$ chacune.

ADOPTÉE

42-03-11

**ANNULATION D'UN COMPTE DE TAXES**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le Directeur général soit autorisé à annuler les arrérages de taxes pour la propriété de la compagnie Canada 128299 inc. située au Domaine des Bouleaux à Ferme-Neuve, puisque celle-ci est une rue non taxable, dossier no 9272-29-0559 pour les années suivantes :

2009 : 144.41\$

2010 142.12\$

et les intérêts de 13.34\$ au 23 mars 2011.

ADOPTÉE

43-03-11

**VERSEMENT DE LA COTISATION POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le Directeur général soit autorisé à verser à la Corporation transport Région Mont-Laurier la somme de 12,375.30\$, représentant la quote-part de la Municipalité de Ferme-Neuve pour l'année 2011.

ADOPTÉE

44-03-11

**RENCONTRE RÉGIONALE AVEC HYDRO-QUÉBEC**

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le conseil municipal autorise Messieurs Gilbert Pilote et Mario Lachaine à assister à la rencontre régionale avec Hydro-Québec qui aura lieu le 24 mars au Château Logue de Maniwaki.

**QUE** les frais de déplacement et de repas leurs soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

45-03-11

**PARC RÉGIONAL MEMBRE DU C.A.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** la résolution 231-11-09 mentionnant le nom des représentants au C.A. du Parc régional, soit modifiée comme suit :

Parc régional : Gilbert Pilote

Pauline Lauzon

Substitut :

Mario Lachaine

ADOPTÉE

46-03-11

## **VENTE DE GRÉ À GRÉ DES ÉQUIPEMENTS DE RESTAURATION**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité après ouverture des soumissions pour la vente des équipements de restauration du Centre sportif n'a pas atteint son objectif qu'elle s'était fixé, soit un montant de 4,000\$ ;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu du Code municipal, celle-ci peut vendre de gré à gré à un organisme à but non lucratif en autant que la juste valeur marchande des équipements soit atteinte ;

**CONSIDÉRANT** qu'à l'ouverture des soumissions, le soumissionnaire le plus haut offrait à la Municipalité la somme de 3,150\$, alors qu'elle espérait obtenir selon ses estimées la somme de 4,000\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

**QUE** le conseil municipal cède à l'organisme « Le Comité des Fêtes de Ferme-Neuve inc. » les équipements de restauration du Centre sportif Ben Leduc pour la somme de 4,000\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

47-03-11

## **AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE BAIL DE LOCATION DU CSBL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le conseil municipal autorise monsieur Gilbert Pilote, Maire, à signer au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve le bail à intervenir entre le Comité des Fêtes de Ferme-Neuve inc. et la Municipalité, pour la location de 4,140 pieds carrés pour le bar et autres activités au centre sportif Ben Leduc.

ADOPTÉE

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-8, MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 21 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée publique sur le premier projet de règlement numéro 21-8 ouverte et invite les personnes présentes à s'exprimer.

Monsieur Jean Nicole explique le projet de règlement 21-8. Aucun citoyen présent ne manifeste le désir de s'exprimer sur le sujet.

48-03-11

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-08  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 21 RELATIF AUX PERMIS ET  
CERTIFICATS**

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le second projet de règlement numéro 21-08 visant la modification du règlement numéro 21 relatif aux permis et certificats de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE PREMIER PROJET DE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 23-14, MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
23 RELATIF AU ZONAGE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée publique sur le premier projet de règlement numéro 23-14 ouverte et invite les personnes présentes à s'exprimer.

Monsieur Jean Nicole explique le projet de règlement 23-14.

Monsieur le Maire explique aussi que des contribuables ont manifesté leurs désapprobations en regard à l'article 16.2 du projet de règlement 23-14.

Les membres du conseil sont d'avis que ledit article devrait être enlevé du projet de règlement 23-14.

**Monsieur Mario Léonard quitte son siège, il est 19h57**

49-03-11

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-14  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 23 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le second projet de règlement numéro 23-14 visant la modification du règlement numéro 23 relatif au zonage de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté en supprimant du premier projet de règlement l'article 16.2.

ADOPTÉE

**Monsieur Mario Léonard reprend son siège, il est 19h59**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE PREMIER PROJET DE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 25-4, MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 25  
RELATIF À LA CONSTRUCTION**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée publique sur le premier projet de règlement numéro 25-4 ouverte et invite les personnes présentes à s'exprimer.

Monsieur Jean Nicole explique le projet de règlement 25-4. Aucun citoyen présent ne manifeste le désir de s'exprimer sur le sujet.

**50-03-11 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 25-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 25 RELATIF À LA CONSTRUCTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le second projet de règlement numéro 25-4 visant la modification du règlement numéro 25 relatif à la construction de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

**51-03-11 ADOPTION DU RÈGLEMENT 32-2 (DÉROGATIONS MINEURES)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le règlement portant le numéro 32-2 relatif aux dérogations mineures et modifiant le règlement numéro 32 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

**Avis de motion  
(règlement 88-1)**

**AVIS DE MOTION (règlement 88-1 relatif aux colportages)**

Avis de motion est présentement donné par monsieur le conseiller Mario Léonard qu'à une prochaine assemblée de ce conseil, il y aura dépôt d'un règlement modifiant le règlement numéro 88 relatif aux colportages et vendeurs itinérants.

**52-03-11 PROTOCOLE D'ENTENTE – ROUTE 17 C.I.P.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**QUE** le Directeur général soit autorisé à signer le protocole d'entente 2011 pour l'entretien de la route 17 C.I.P. tel que déposé.

ADOPTÉE

**53-03-11 FORMATION DES POMPIERS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**QUE** soit autorisé les dépenses pour la formation de 7 pompiers pour le cours d'opérateur de camion pompe, soit :

Frais d'inscription : 2,415.00\$ (+ taxes)  
Frais de l'instructeur : 1,500.00\$ (+ taxes)  
Salaire des pompiers : 2,765.00\$

ADOPTÉE

54-03-11

**NOUVELLE COHORTE DE POMPIERS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'adhésion de la nouvelle cohorte de pompiers à son service de prévention des incendies de Ferme-Neuve, composée des sept candidats suivants :

Brunet, Jonathan  
Légaré, Sylvain  
Melançon, Jonathan  
Nicole, Jean  
Ouellette, Patrick  
Robitaille, Claude  
Venne, Martin

ADOPTÉE

55-03-11

**COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 14 MARS 2011.**

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Sirard, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 14 mars 2011, à savoir :

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....271,953.42\$**

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT..... 0\$**

**TOTAL DE 2011.....271,953.42\$**

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

**56-03-11**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de clore l'assemblée à 20H27

ADOPTÉE

---

**GILBERT PILOTE,**  
Maire

---

**NORMAND BÉLANGER,**  
Directeur général